

Ce nouveau réseau de sentiers pédestres, situé dans le secteur des lacs d'Apic et Fontaine Claire, dans la municipalité de Saint-Marcel, comprend deux sentiers totalisant près de 5 km.

COMMENT S'Y RENDRE

On peut accéder à ces sentiers soit par le Lac d'Apic, soit par le lac Fontaine Claire.

Pour se faire, on quitte l'autoroute 20 à la sortie 400, direction Sud-Est par la route 285 qui nous amène en une quinzaine de minutes aux chemins d'accès respectifs des deux lacs en question.

Par le chemin d'accès du Lac d'Apic, on se rend 6 km plus loin au stationnement de l'extrémité Est du chemin du Lac d'Apic.

Quant à l'accès par le Lac Fontaine Claire, après un pittoresque détour au panneau d'accueil situé à l'aire de pique-nique municipale, vous accédez au départ du sentier à l'extrémité Nord-Ouest de la route Mercier.

RÈGLEMENTS

- ~ Portez attention à la signalisation et circulez dans les sentiers
- ~ Gardez le contrôle sur votre animal de compagnie
- ~ Rapportez vos déchets
- ~ N'interagissez pas avec les animaux sauvages
- ~ N'abîmez pas les plantes et les arbres
- ~ Ne fumez pas et ne faites pas de feux

Bonne randonnée !

Pour informations, faire une suggestion, rapporter un bris ou un problème :

418 356-2691 / saintmarcel.qc.ca / 



RÉGION
L'Islet



**SAINT
MARCEL**



Crédit photo: Daniel Thibault / Graphisme et illustration: Atelier Esperluette

**Sentiers pédestres
DE SAINT-MARCEL**

LE SAVIEZ-VOUS?

Le long de nos sentiers du côté Nord-Est se trouve un territoire protégé décrété par le gouvernement québécois. Ce milieu protégé est riche en biodiversité et ne peut subir d'exploitation forestière.



LÉGENDE

-  Point de vue
-  Stationnement
-  Toilettes
-  Sentier de la croix
-  Sentier des deux lacs
-  Routes secondaires
-  Piste cyclable



SENTIER	LONGUEUR	DÉNIVELÉ	TYPE	NIVEAU
Sentier de la Croix	1,6 km	100m	Boucle	Débutant
Sentier des deux Lacs	3,4 km	-	Linéaire	Débutant